

FAQ – Evenza

Utilisateurs

1. Est-ce que je dois créer un compte pour consulter les événements ou les profils sur Evenza ?

Non, la consultation du site Evenza.fr est entièrement libre et ne nécessite aucun compte utilisateur. Vous pouvez accéder librement aux fiches artistes, établissements, événements et lieux.

2. Les informations présentes sur le site sont-elles fiables ?

Evenza.fr s'efforce de publier des informations exactes et à jour. Toutefois, nous ne pouvons garantir l'exhaustivité ni la véracité absolue des contenus proposés. Nous vous invitons à contacter directement les artistes ou établissements via leurs liens officiels.

3. Puis-je réserver ou acheter des billets sur Evenza ?

Non, Evenza est une plateforme de recensement et de mise en visibilité. Elle ne propose pas de service de billetterie ni de réservation directe.

4. Evenza collecte-t-elle mes données personnelles lors de la navigation ?

Non. Aucune donnée personnelle n'est collectée lors de la simple consultation du site. Les éventuelles données recueillies via des liens externes (ex. Instagram, site d'un artiste) relèvent de la responsabilité de ces plateformes.

Artistes & Établissements

5. Comment créer mon profil artiste ou établissement sur Evenza ?

La création d'un profil nécessite la souscription à un abonnement payant. Une fois abonné, vous aurez accès à un espace personnel (backoffice) pour créer et gérer votre fiche, ainsi que publier vos événements.

6. Quels types d'abonnement sont proposés ?

Evenza propose plusieurs formules d'abonnement : mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Chaque formule permet de publier des événements uniquement sur la période de validité de l'abonnement.

7. Mon abonnement se renouvelle-t-il automatiquement ?

Non. Les abonnements ne se renouvellent pas automatiquement. Il vous revient de souscrire manuellement un nouvel abonnement à l'expiration de celui en cours.

8. Puis-je obtenir un remboursement si je change d'avis ?

Non. Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, aucun droit de

rétractation ne s'applique une fois l'accès au service fourni. Aucun remboursement ne sera effectué, quelle qu'en soit la raison.

9. Puis-je publier n'importe quel type de contenu ?

Non. Toute publication doit respecter la législation en vigueur. Les contenus illicites, diffamatoires, trompeurs ou non conformes aux CGV seront supprimés sans préavis et peuvent entraîner la suspension du compte.

10. Que se passe-t-il à la fin de mon abonnement ?

Vous conservez l'accès à votre compte, mais ne pouvez plus publier ni modifier d'événements. Seuls les événements publiés durant la période d'abonnement restent visibles jusqu'à leur date de fin.

Gestion des profils & responsabilités

11. Puis-je créer un profil pour un autre artiste ou établissement ?

Vous ne pouvez créer un profil (artiste ou établissement) que si vous êtes vous-même la personne concernée, ou si vous disposez d'une autorisation expresse et préalable de la personne ou structure concernée.

La création d'un profil sans accord explicite constitue une violation des CGV et peut entraîner la suppression immédiate du compte, voire des poursuites en cas d'usurpation.

12. Qui est responsable du contenu publié dans le backoffice ?

Chaque utilisateur disposant d'un accès au backoffice est pleinement responsable du contenu qu'il crée, modifie ou publie, y compris lorsqu'il crée un profil pour un tiers. Evenza.fr n'intervient pas dans la vérification des identités ou droits de publication, mais se réserve le droit de suspendre tout compte ou contenu litigieux.

13. Puis-je déléguer la gestion de mon profil à une autre personne ?

Oui, à condition que cette personne agisse sous votre responsabilité directe et ait reçu une autorisation claire. Vous restez juridiquement responsable du contenu publié sous votre nom ou celui de votre établissement.

Support, sécurité et technique

14. Qui contacter en cas de problème technique ou d'accès bloqué ?

Vous pouvez contacter l'équipe technique via l'adresse support contact@evenza.fr. Nous ferons le nécessaire pour rétablir l'accès ou résoudre tout dysfonctionnement dans les meilleurs délais.

15. Que faire si j'ai oublié mon mot de passe ?

Une procédure de réinitialisation est disponible directement sur la page de connexion au backoffice. En cas de difficulté, contactez le support.

16. Mes informations sont-elles sécurisées ?

Oui. Evenza.fr utilise une connexion sécurisée (HTTPS) et fait appel à des prestataires reconnus pour la gestion des paiements (Stripe). Aucune donnée bancaire n'est stockée sur nos serveurs.

Événements et visibilité

17. Puis-je publier un événement pour une date ultérieure à la fin de mon abonnement ?

Non. Les événements doivent obligatoirement se dérouler pendant la période couverte par votre abonnement.

18. Que devient mon événement une fois la date passée ?

Les 3 derniers événements expirés restent visibles à titre informatif, puis sont automatiquement archivés. Ils ne sont plus modifiables ni reprogrammables sans un nouvel abonnement.

19. Mon événement sera-t-il référencé sur Google ou d'autres moteurs de recherche ?

Evenza permet une bonne indexation naturelle des fiches publiques, mais ne garantit pas leur positionnement. Pour optimiser votre visibilité, soignez les titres, descriptions et liens.

Facturation et informations commerciales

20. Où puis-je récupérer ma facture ?

Une facture est automatiquement envoyée à la souscription.

21. Puis-je utiliser un code promo ?

Oui. Si vous avez un code promotionnel actif, vous pouvez l'utiliser au moment du paiement. Les conditions d'utilisation varient selon le code.

22. Puis-je changer de formule d'abonnement en cours de route ?

Non. L'abonnement est ferme pour sa durée. Vous pouvez toutefois choisir une autre formule à la prochaine souscription.

Données personnelles & cadre légal

23. Evenza est-elle conforme au RGPD ?

Oui. Evenza respecte le Règlement Général sur la Protection des Données. Aucune donnée personnelle n'est collectée sans consentement explicite.

24. Est-ce que les profils peuvent être supprimés à la demande ?

Oui. Vous pouvez demander à tout moment la suppression de votre fiche ou d'un contenu vous concernant en contactant Evenza.

25. Que faire en cas d'atteinte à mon droit à l'image ou à mon identité ?

Signalez-le immédiatement via contact@evenza.fr . Nous engagerons une procédure de vérification et de retrait rapide si nécessaire.

🏛️ Établissements publics, collectivités & associations

26. Puis-je publier un événement culturel en tant qu'association ou collectivité locale ?

Oui. Les structures publiques ou associatives peuvent souscrire un abonnement pour publier leurs événements sur Evenza.

27. Existe-t-il une tarification spécifique pour ces structures ?

Des tarifs préférentiels peuvent être proposés sur demande. Contactez notre équipe pour un devis personnalisé.